



Paris, le 2 juillet 2020

La Banque de France et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) continuent de renforcer leurs actions pour favoriser une meilleure gestion des risques climatiques par le secteur financier

Depuis plusieurs années, la Banque de France et l'ACPR font partie des banques centrales et superviseurs prudents en pointe sur la prise en compte des risques financiers liés au changement climatique. À titre d'exemple, la Banque de France est à l'origine du Réseau pour le Verdissement du Système Financier (ou NGFS¹), dont elle assure le secrétariat, tandis que l'ACPR conduira un exercice inédit d'analyse des risques climatiques pour le secteur financier français d'ici fin 2020.

À cet égard, plusieurs publications très récentes présentent des avancées essentielles dans les travaux engagés par la communauté des banques centrales et des superviseurs prudents ces dernières années :

- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a publié en mai 2020 deux documents issus de travaux conduits avec les établissements bancaires et les organismes d'assurance sur la manière dont ces institutions font face aux risques liés au changement climatique. Le premier document présente le jeu provisoire d'hypothèses (les hypothèses définitives seront publiées mi-juillet) qui serviront à la réalisation d'un exercice pilote d'analyse des risques liés au climat, qui sera conduit dans la deuxième partie de l'année 2020 avec les banques et les assureurs français volontaires. Le second document présente un guide des bonnes pratiques en matière de gouvernance et de gestion du risque climatique, élaboré avec les principales banques françaises. Ces documents font suite à la publication de deux rapports en avril 2019.
- Le NGFS a quant à lui publié en mai et juin 2020 plusieurs rapports, déjà reconnus de tous comme des documents de référence :
 - o Un guide à l'attention des superviseurs prudents, se basant sur l'expérience des membres du Réseau en matière d'intégration des risques liés au changement climatique dans les pratiques de supervision ;
 - o Une présentation de scénarios climatiques pouvant être utilisés pour l'analyse des risques financiers liés au changement climatique. Ce document s'accompagne d'un guide pratique d'utilisation de ces scénarios par les banques centrales et les superviseurs prudents. Les données ayant servi à construire ces scénarios sont mises à disposition en libre accès par le NGFS ;
 - o Un rapport qui examine les impacts du changement climatique sur les principales variables servant à établir la politique monétaire.

¹ www.ngfs.net

Contact Presse Banque de France :

Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr

Contact Presse ACPR :

Service Communication de l'ACPR – Email : presse@acpr.banque-france.fr

- Pour rappel, de par son rôle de secrétariat du NGFS et l'implication d'une douzaine de ses experts dans ces travaux, la Banque de France et l'ACPR ont très activement contribué à la réalisation de ces différents documents.

Deux autres actualités récentes témoignent également de l'engagement et de la détermination de la Banque de France en matière de finance verte :

- Le 26 juin 2020, la Banque de France a publié son rapport d'investissement responsable 2019 qui décrit concrètement la mise en œuvre de la stratégie établie par l'institution et qui est également une contribution aux efforts accrus de transparence engagés par l'ensemble des investisseurs ;
- Le 24 juin 2020, la Banque de France a lancé la troisième édition de son Prix Jeunes chercheurs en finance verte, en diffusant un appel à projets sur son site internet. Pour rappel, ce prix vise à renforcer les travaux de la recherche française.

Références :

- Banque de France :
 - Rapport d'investissement responsable 2019 (publié le 26 juin 2020) : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/06/26/rapport-annuel-investissement-responsable-2019_fr.pdf
 - La Banque de France lance la troisième édition de son Prix Jeunes chercheurs en finance verte (communiqué de presse, 24 juin 2020) : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/20200625_v3_communique_prix_jeunes_chercheurs_en_finance_verte_fr.pdf
- Autorité du Contrôle Prudentiel et de Résolution :
 - L'ACPR publie les hypothèses provisoires de son exercice pilote et incite à une meilleure gouvernance du risque climatique (communiqué de presse, 25 mai 2020) : <https://acpr.banque-france.fr/lacpr-publie-les-hypotheses-provisoires-de-son-exercice-pilote-et-incite-une-meilleure-gouvernance>
- NGFS :
 - NGFS publishes a first set of climate scenarios for forward looking climate risks assessment alongside a user guide, and an inquiry into the potential impact of climate change on monetary policy (press release, June 24th 2020) : <https://www.ngfs.net/en/communique-de-presse/ngfs-publishes-first-set-climate-scenarios-forward-looking-climate-risks-assessment-alongside-user>
 - NGFS guides central banks and supervisors towards better management of climate-related and environmental risks (press release, May 27th 2020) : <https://www.ngfs.net/en/communique-de-presse/ngfs-guides-central-banks-and-supervisors-towards-better-management-climate-related-and>

Contact Presse Banque de France :

Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr

Contact Presse ACPR :

Service Communication de l'ACPR – Email : presse@acpr.banque-france.fr

A propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.



Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/>

Suivez nous  

Contact Presse Banque de France :

Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr

Contact Presse ACPR :

Service Communication de l'ACPR – Email : presse@acpr.banque-france.fr